CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION



ALEXANDRIE

Saïd Sayoud participe à la 39e session du Conseil des ministres arabes des Transports

Page 09

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION



TEBBOUNE REÇOIT LES VŒUX DU S.G DE L'ONU ET DE PLUSIEURS CHEFS D'ÉTATS

Page 07

L'ALGÉRIE CONSACRE SON ENGAGEMENT CLIMATIQUE



Concilier le développement et la responsabilité environnementale

Page 07

BÉCHAR

Saisie de plus de 700 kilogrammes de kif traité

Page 08



À 24 HEURES DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES LOCALES DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Les partis mobilisent leurs troupes et entrent en ordre de bataille

Page 02

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

150 mètres de filets fantômes extraits au large de Cap Rousseau

Page 03

MÉDICAMENTS ET INTERACTIONS

L'EHU d'Oran alerte sur les risques de l'automédication

Page 03

CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les cafés dans le viseur des commissions d'inspection

Page 04

N° 3739 Mercredi 04 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

À 24 HEURES DU LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DES LOCALES DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Les partis mobilisent leurs troupes et entrent en ordre de bataille

Habib Benaouda

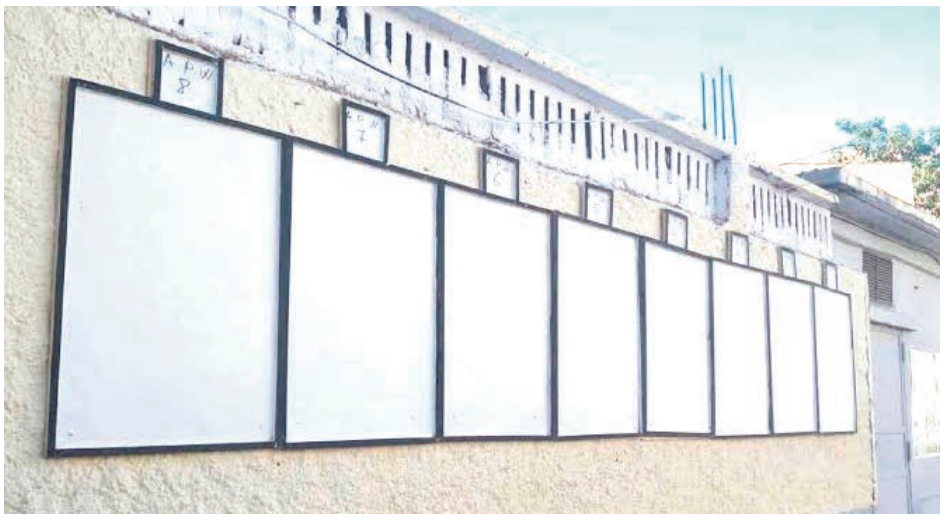
À vingt-quatre heures du coup d'envoi de la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre prochain, les états-majors politiques à Oran accélèrent les préparatifs et mettent leurs appareils en ordre de marche. Dans les différentes formations, la mobilisation des militants et des cadres s'intensifie à la veille d'une compétition dont l'issue s'annonce incertaine.

Entre volonté de préserver les positions acquises, ambition de reconquérir les bastions perdus et quête de nouveaux espaces de représentation au sein des assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les partis abordent ce rendez-vous avec des stratégies et des objectifs sensiblement différents.

Le Front de libération nationale (FLN) semble, pour sa part, vouloir renouer avec ses fondamentaux organisationnels en faisant appel à ses anciens cadres et à ses figures militantes. La formation mise sur ce retour à l'expérience pour remobiliser ses structures locales, consolider ses rangs et aborder le scrutin avec un dispositif mieux préparé. L'enjeu consiste à conjuguer le savoir-faire de responsables ayant une expérience du terrain et de la gestion des collectivités avec l'apport de nouvelles compétences. Le parti entend ainsi défendre ses chances dans les communes, peser davantage dans la future APW et, surtout, reconquérir la confiance des électeurs dans les localités où il ambitionne de retrouver son influence.

De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), communément appelé « Hamas », aborde ces élections avec l'intention de prolonger la dynamique engrangée lors des législatives de juillet dernier. Arrivé en tête à Oran en nombre de voix et de sièges obtenus, le parti dispose d'un capital électoral qu'il compte faire fructifier à l'occasion des locales. Ses structures militantes sont ainsi mobilisées pour élargir les contacts avec les citoyens et transformer cette percée électorale en une présence plus consistante au sein des assemblées élues. Pour le MSP, il s'agit de confirmer que les résultats des législatives ne constituaient pas une simple performance conjoncturelle, mais traduisaient un véritable ancrage politique et organisationnel.

Pour le Rassemblement national démocratique (RND), la bataille électorale revêt une dimension particulière. Après plus de vingt ans d'éloignement des positions d'influence auxquelles il aspirait sur la scène locale, le parti affiche désormais une ambition clairement tournée vers la reconquête. La relance de ses structures de proximité, la remobilisation de ses militants et la valorisation de l'expérience de ses cadres constituent les principaux leviers sur lesquels il compte s'appuyer. L'objectif est de mettre un terme à son recul électoral et de retrouver une place au sein des institutions élues. Ce scrutin s'apparente ainsi à un véritable test pour une formation appelée à démontrer sa capacité à renouveler son discours et à renouer avec un électorat qui s'est progressivement détourné d'elle.



De son côté, le Rassemblement de l'espoir de l'Algérie (TAJ) entend profiter de cette échéance pour consolider son implantation politique et s'affirmer davantage dans le paysage local. Après avoir décroché un siège parlementaire lors des dernières législatives, le parti entend capitaliser sur cet acquis pour renforcer sa présence dans les communes et bousculer les formations traditionnelles. Sa démarche repose sur le choix de candidats susceptibles de mobiliser les électeurs, mais également sur la présentation d'un programme en prise avec les préoccupations quotidiennes de la population, notamment en matière de développement local et d'amélioration du cadre de vie.

Au-delà des ambitions affichées et des stratégies déployées, les locales de novembre s'annoncent comme un véritable test de représentativité pour les formations politiques en lice à Oran. La capacité à mobiliser les appareils partisans et à occuper le terrain ne suffira pas à elle seule à faire la différence. C'est désormais sur leur aptitude à convaincre les citoyens, à défendre des programmes crédibles et à proposer des candidats à la hauteur des attentes locales que les partis seront jugés. Le verdict des urnes déterminera les nouveaux rapports de force et dessinera la configuration politique des futures APC et de l'APW. Pour les différentes formations, la bataille ne se jouera donc pas uniquement sur le terrain de la mobilisation, mais bien sur celui de la confiance des électeurs.

LE FLN INSTALLE SA DIRECTION DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Anciens parlementaires et cadres du parti mobilisés



H. Benouda

Le Front de libération nationale (FLN) met progressivement en place son dispositif électoral à Oran. À quelques semaines des élections locales du 28 novembre 2026, le parti a procédé à l'installation de sa direction de campagne électorale au niveau de la wilaya.

L'opération a été supervisée par Meki Zoulikha, membre du bureau politique, en coordination avec le mouhafedh d'Oran, Dinar Mohamed Badr Eddine, dans le cadre de la finalisation des préparatifs organisationnels et de la mise en place des structures chargées de piloter la campagne à travers les 26 communes.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs responsables et cadres du parti, de membres du comité central et du bureau de la mouhafadha, ainsi que d'anciens parlementaires issus des deux chambres. Parmi les personnalités présentes figurait notamment l'ancien député Kamel Belarbi, porteur du projet de loi relatif à la criminalisation de la colonisation. Des personnalités politiques locales, des représentants des différentes structures partisanes et de nombreux militants ont également pris part à cette rencontre, marquant une nouvelle étape dans le processus de préparation du rendez-vous électoral. Cette installation fait suite à l'instruction adressée par le secrétaire général du FLN, Abdelmerim Benmbarek, en date du 31 octobre 2026, portant sur la mise en place des directions de campagne électorale au niveau des mouhafadhas. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de structuration et d'harmonisation de l'action partisane à l'échelle nationale, avec pour objectif de renforcer la coordination entre les différentes instances et de réunir les conditions organisationnelles nécessaires à la conduite de la campagne.

À Oran, Zoulikha Meki et Dinar Mohamed Badr Eddine ont ainsi supervisé la constitution d'une direction wilayale faisant appel à d'anciens élus, à des cadres du parti et à plusieurs personnalités locales. Le choix de cette composante traduit la volonté de capitaliser sur les expériences politiques et institutionnelles acquises, tout en assurant une meilleure répartition des missions et une coordination efficace entre les différents intervenants. La nouvelle structure aura notamment pour rôle d'encadrer les activités électorales, d'assurer le suivi des opérations de terrain, de coordonner les initiatives au niveau des communes et de veiller à la proximité avec les citoyens. L'organisation des déplacements, l'accompagnement des candidats et la mobilisation des structures de base figureront également parmi ses principales missions, dans la perspective d'une campagne couvrant l'ensemble du territoire de la wilaya. Intervenant à cette occasion, la membre du bureau politique, Zoulikha Meki, a exprimé sa satisfaction quant au travail organisationnel accompli par la mouhafadha d'Oran. Elle a salué les efforts déployés par le mouhafedh, l'administration de la structure, les responsables chargés de la préparation des dossiers, les mandataires des listes, les secrétaires de kasmas ainsi que l'ensemble des militants. Elle a particulièrement mis en avant l'aboutissement de cette mobilisation, qui a permis au parti de faire valider ses listes dans les 26 communes de la wilaya, en plus de sa liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

L'installation de cette direction intervient ainsi après l'achèvement de l'étape relative au dépôt et à la validation des candidatures. Le travail s'oriente désormais vers la préparation opérationnelle de la campagne, avec l'élaboration d'un programme d'activités, la distribution des responsabilités et la mise en place des mécanismes de coordination entre les différentes kasmas et les structures communales.

La complémentarité entre la direction nationale, la mouhafadha d'Oran et les responsables locaux sera déterminante dans la mise en œuvre des orientations du parti et la conduite des opérations électorales. Avec des listes validées dans l'ensemble des communes ainsi qu'à l'APW, le FLN entend désormais traduire son dispositif organisationnel en présence effective sur le terrain, à mesure que se rapproche l'échéance du 28 novembre.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

150 mètres de filets fantômes extraits au large de Cap Rousseau



Meriem B

La campagne de dépollution des fonds marins se poursuit au large d'Oran, avec une troisième intervention consacrée à l'extraction des filets fantômes, ces engins de pêche abandonnés qui continuent de piéger la faune marine et de porter atteinte à l'équilibre des écosystèmes sous-marins. Cette nouvelle opération, menée au niveau de la zone rocheuse de Cap Rousseau, a permis de récupérer 150 mètres de filets à 20 mètres de profondeur.

La mobilisation se poursuit sous la surface des eaux oranaises. Après les précédentes interventions, une troisième opération de nettoyage des fonds marins a été organisée dans le cadre de la campagne visant à débarrasser le littoral de ces engins de pêche abandonnés, dont les effets sur la biodiversité marine demeurent particulièrement préoccupants.

Cette action a été conduite dans le cadre d'une coordination entre la direction de la pêche et de l'aquaculture d'Oran, le groupement territorial des Gardes-côtes et la station maritime principale d'Oran. Sur le terrain, la mission a été assurée par sept plongeurs de l'association écologique et marine Barberous, également mobilisés dans le cadre de leur club sportif, avec un travail sous-marin qui a nécessité technicité, maîtrise et une parfaite connaissance des conditions d'intervention en profondeur. Le choix s'est porté, cette fois-ci, sur le secteur rocheux de Cap Rousseau, au large de la commune d'Oran. Au terme de cette intervention, les plongeurs ont réussi à extraire quelque 150 mètres de filets immergés, retrouvés à une profondeur de 20 mètres. Un bilan qui vient s'ajouter aux résultats des précédentes sorties et confirme l'existence de véritables pièges persistants dans les fonds marins.

Des pièges invisibles aux conséquences durables

Derrière leur apparente immobilité, les filets fantômes représentent une menace permanente pour la vie marine. Abandonnés ou perdus en mer, ces équipements continuent de capturer poissons et autres espèces, sans distinction, longtemps après avoir cessé d'être utilisés. Accrochés aux rochers ou dissimulés dans les profondeurs, ils contribuent également à la dégradation des habitats marins et constituent une source de pollution difficile à résorber.

L'intérêt de cette campagne réside ainsi autant dans les quantités de filets récupérées que dans la régularité des interventions et la complémentarité des moyens mobilisés. La coopération entre les services concernés et les plongeurs spécialisés permet d'intervenir dans des zones difficilement accessibles et de retirer des équipements qui, autrement, continueraient à exercer leurs effets destructeurs sur la faune et la flore sous-marines.

L'opération ne constitue donc pas une action ponctuelle. Les organisateurs entendent poursuivre les interventions jusqu'à débarrasser les fonds marins de ces engins de pêche anarchiquement abandonnés. À travers cette initiative, l'association écologique et marine Barberous et ses partenaires contribuent à un travail de protection du patrimoine naturel côtier, rappelant que la sauvegarde du littoral oranais passe aussi par la reconquête de ses profondeurs.

SIDI BEN YEBKA

100 logements publics locatifs : les recours à l'examen

Sarah M

Le dossier des 100 logements publics locatifs (LPL) destinés à la commune de Sidi Ben Yebka, dans la daïra d'Arzew, franchit une nouvelle étape avec l'examen des recours introduits dans le cadre de cette opération. Une réunion de coordination consacrée à cette question s'est tenue lundi 2 novembre, sous la présidence du wali d'Oran, Brahim Ouchene, en présence des responsables des différents secteurs concernés.

Cette rencontre a été dédiée au suivi du traitement des contestations formulées autour de cette tranche de logements, qui suscite naturellement de fortes attentes parmi les demandeurs concernés. Elle a réuni le chef de daïra d'Arzew, le directeur du logement, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), le directeur de la Banque nationale de l'habitat ainsi que le directeur de l'action sociale. La chargée de la cellule du logement au cabinet du wali a également pris part aux travaux.

La mobilisation de ces différents intervenants traduit l'importance accordée au suivi de cette opération, notamment dans sa phase administrative, où l'examen des recours constitue une étape déterminante du processus d'attribution. Il s'agit, à travers cette coordination, de procéder à l'étude des contestations dans le respect des dispositions réglementaires et de veiller à la régularité des procédures engagées.

Au-delà de cette tranche de 100 unités, cette démarche s'inscrit dans le suivi des dossiers de logement au niveau de la wilaya, avec pour impératif de veiller à la transparence des opérations d'attribution et à la prise en charge des préoccupations des demandeurs.

MÉDICAMENTS ET INTERACTIONS

L'EHU d'Oran alerte sur les risques de l'automédication

S Hadjar

Plantes médicinales, compléments alimentaires et associations de traitements ne sont pas sans danger. À l'occasion de la Semaine mondiale de la sécurité médicamenteuse, le service de pharmacovigilance de l'EHU 1er Novembre 1954 a placé la prévention des interactions médicamenteuses et le signalement des effets indésirables au cœur de sa campagne de sensibilisation. Prendre un médicament sans avis médical, associer plusieurs traitements ou recourir simultanément à des produits naturels et à des compléments alimentaires sont autant de pratiques susceptibles de compromettre la sécurité des patients. C'est sur ces risques, encore trop souvent sous-estimés, que le service de pharmacovigilance de l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran a choisi d'attirer l'attention à travers une campagne de proximité organisée dans le cadre de la Semaine mondiale de la sécurité médicamenteuse. Sous la supervision du professeur Toumi Houari, cette initiative a mobilisé une équipe médicale chargée de sensibiliser les professionnels de santé et les patients aux dangers des interactions médicamenteuses et à l'importance de déclarer toute manifestation indésirable consécutive à la prise d'un traitement. Au-delà des explications sur les risques, l'opération a surtout voulu faire évoluer les comportements face aux effets secondaires. Le message retenu, « Les effets secondaires, ne les ignorez pas, signalez-les ! », traduit cette volonté de faire de la déclaration un réflexe, plutôt qu'une démarche occasionnelle. Des dépliants informatifs ont ainsi été distribués pour expliquer les modalités de signalement et fournir aux usagers les indications nécessaires.

L'accent mis sur les produits naturels mérite également d'être souligné. Leur consommation, parfois associée à une perception excessive d'innocuité, peut entraîner des interactions avec certains médicaments et provoquer des complications. Les compléments alimentaires et les préparations à base de plantes ne doivent donc pas être utilisés sans précaution ni se substituer à un traitement prescrit.

80 signalements par an : un enjeu de vigilance

Le service de pharmacovigilance de l'établissement enregistre environ 80 cas chaque année. Ce bilan donne toute sa portée à l'action de sensibilisation, qui vise notamment à encourager les patients et les professionnels à ne pas négliger les réactions inhabituelles et à les porter à la connaissance du service compétent. La pharmacovigilance repose précisément sur cette remontée d'informations, indispensable à une meilleure connaissance des effets des médicaments et à l'identification des risques associés à leur utilisation. Plus les déclarations sont encouragées, plus la surveillance peut s'appuyer sur des données permettant de renforcer la sécurité thérapeutique. À travers cette campagne, l'EHU d'Oran entend ainsi rappeler qu'un médicament, même correctement prescrit, exige une utilisation responsable et une surveillance attentive. La prévention des risques médicamenteux commence aussi par un geste simple : ne jamais banaliser un effet indésirable et le signaler.

OPÉRATION COUP DE POING POLICE-GENDARMERIE

Stupéfiants, cocaïne et alcool saisis, 348 personnes contrôlées

Toufik K

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont mené, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, une importante opération de police ciblant plusieurs quartiers et lieux susceptibles de servir de repaires à des individus impliqués dans différentes formes de criminalité. L'intervention a donné lieu à plusieurs interpellations et à la saisie de quantités de stupéfiants, de psychotropes et de boissons alcoolisées. Une vaste opération de lutte contre la criminalité sous ses différentes formes a été déployée dans le secteur de compétence de la Sûreté de wilaya d'Oran, avec la mobilisation des unités opérationnelles de la police, en tenue civile et officielle, et la participation des éléments de la Gendarmerie nationale. Coordonnée par les services opérationnels de la 22e Sûreté urbaine, cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions visant notamment les bandes de quartiers, les réseaux de commercialisation de stupéfiants et les personnes faisant l'objet de recherches judiciaires. Plusieurs quartiers et points identifiés comme des lieux susceptibles d'être exploités par des individus récidivistes ont été ciblés par les équipes engagées sur le terrain. Le bilan de cette opération fait état du contrôle et de l'identification de 348 personnes. Parmi elles, 61 individus impliqués dans différentes affaires ont été conduits devant les services compétents. Les policiers ont également procédé à l'interpellation de 18 personnes faisant l'objet de décisions judiciaires, ainsi que de trois autres recherchées en vertu de mandats d'arrêt. Sur le volet de la lutte contre les stupéfiants, les interventions ont permis la saisie de 140 grammes de morceaux de résine de cannabis conditionnés en vue de leur commercialisation, de 262 grammes de cocaïne et de 183 comprimés psychotropes. À ces produits s'ajoutent 896 bouteilles de boissons alcoolisées, ainsi que neuf armes blanches prohibées de différentes dimensions. Les enquêteurs ont également mis la main sur une somme avoisinant les 18 millions de centimes, présentée comme provenant d'activités criminelles.

44 infractions routières relevées

L'opération a également comporté un important volet consacré à la sécurité publique. Les contrôles effectués ont concerné 133 véhicules, donnant lieu à l'établissement de 44 infractions au Code de la route. S'agissant des deux-roues, 63 motocyclettes ont été soumises aux vérifications réglementaires. Vingt infractions ont été constatées et sept motos ont été mises en fourrière communale. Parallèlement, les équipes de la police générale ont procédé au contrôle de 83 commerces, à l'issue duquel 14 infractions ont été relevées. À travers cette intervention conjuguant contrôle des personnes, surveillance des espaces publics, lutte contre les trafics et vérification des activités commerciales, les services de sécurité entendent poursuivre leurs actions de terrain contre les différentes formes de délinquance et renforcer la présence policière dans les quartiers ciblés.

CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Les cafés dans le viseur des commissions d'inspection

Habib Benaouda

Les cafés et les établissements de vente de boissons non alcoolisées, classés parmi les établissements recevant du public (ERP) de première catégorie, feront prochainement l'objet de contrôles sur le terrain menés par les commissions communales compétentes.

Ces opérations visent à vérifier la conformité de leur activité aux dispositions légales et aux exigences sanitaires et organisationnelles, mais également à mettre un terme aux dépassements constatés, notamment l'occupation sans autorisation des trottoirs et l'aménagement de caves ou de locaux de stockage en espaces d'accueil de la clientèle, souvent dépourvus des conditions élémentaires de sécurité. Selon des sources informées, les inspections porteront notamment sur la détention du registre du commerce et de l'autorisation d'exploitation correspondant à la première catégorie, ainsi que sur les permis d'occupation des trottoirs et d'installation de tables et de chaises. Les contrôleurs vérifieront également les certificats médicaux des employés, la disponibilité des équipements de lutte contre les incendies et des trousses de premiers secours. La qualité de l'eau utilisée dans le cadre de l'activité sera, elle aussi, soumise à un contrôle du taux de chlore, dans le souci de garantir le respect des règles d'hygiène et de santé publique. Inscrites dans le cadre des missions périodiques de la commission communale chargée de l'hygiène et de la salubrité publiques, ces interventions devraient donner lieu à des mesures réglementaires à l'encontre des contrevenants, en fonction de la nature et de la gravité des infractions relevées.Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la multiplication des réclamations des habitants concernant des établissements exerçant sans les autorisations requises. Dans certains quartiers, notamment au niveau des communes périphériques, des caves d'immeubles et d'anciens dépôts ont ainsi été transformés en cafés accueillant du public, en dépit des risques liés au manque de ventilation et à l'absence de dispositifs de prévention et de sécurité, sans compter les nuisances occasionnées au voisinage.

Les trottoirs transformés en extensions commerciales

Parmi les pratiques les plus décriées figure l'accaparement des trottoirs, devenus pour certains exploitants de véritables extensions de leurs commerces. Au-delà de l'installation de tables et de chaises, certains procèdent à des aménagements permanents, parfois sur plus de deux mètres, empiétant largement sur le domaine public, au mépris des superficies autorisées. Une situation qui réduit considérablement les espaces réservés aux piétons, particulièrement sur les grands axes routiers. Des riverains



dénoncent également des travaux de carrelage et de réaménagement qui modifient complètement la configuration des trottoirs, comme si ces espaces publics constituaient le prolongement naturel des établissements commerciaux. L'utilisation de revêtements lisses et inadaptés accentue par ailleurs les risques de glissade et de chute, notamment par temps de pluie, exposant particulièrement les personnes âgées et les femmes enceintes. Les personnes à mobilité réduite, les malvoyants et les utilisateurs de fauteuils roulants sont également pénalisés par l'encombrement des passages. Faute d'espaces de circulation dégagés, de nombreux piétons sont contraints de descendre sur la chaussée et de se mêler à la circulation automobile. Au-delà de ces infractions, la multiplication des cafés suscite aussi des interrogations sur leurs répercussions sociales. Certains parents s'inquiètent du temps considérable que des adolescents et des jeunes passent dans ces établissements, parfois au détriment des études, du travail et des obligations familiales. Des préoccupations sont également exprimées concernant certains comportements, notamment les pratiques de jeux d'argent. D'autres habitants estiment toutefois que les cafés ne sauraient être tenus pour responsables de ces dérives. Ils rappellent que ces lieux constituent des espaces de rencontre et de convivialité, permettant notamment aux jeunes de se retrouver et de suivre les compétitions sportives, dans un contexte marqué par le manque d'infrastructures culturelles, sportives et récréatives dans plusieurs quartiers. Entre ces perceptions, l'enjeu reste celui d'une régulation équilibrée de l'activité. Les habitants attendent ainsi que les opérations de contrôle débouchent sur des mesures concrètes et durables, allant au-delà de la vérification des documents administratifs pour inclure la libération des trottoirs, la suppression des extensions illicites et le respect effectif des normes sanitaires et sécuritaires. L'objectif étant de préserver les activités commerciales légalement exercées sans sacrifier le droit des citoyens à disposer librement et en toute sécurité des espaces publics.

11E ÉDITION DU FESTIVAL TRISOMIE 21

Chabab El Bahia renouvelle son engagement en faveur des enfants trisomiques



Meriem B

Onze années après son lancement, le Festival Trisomie 21 s'apprête à célébrer une nouvelle édition sous le signe de la solidarité, du partage et de l'inclusion. Portée par l'association Chabab El Bahia depuis 2016, cette initiative entend offrir aux enfants porteurs de trisomie 21 une journée placée sous le signe de la joie et de l'épanouissement, tout en remettant au centre du débat la question de leur accompagnement et de leur intégration dans la société.

Désormais inscrit dans la durée, ce rendez-vous à forte portée humaine a su préserver, au fil des éditions, sa vocation première : créer un espace de rencontre, de convivialité et d'expression au profit d'enfants qui méritent une attention particulière et, surtout, des conditions favorables à leur développement. Pour cette 11e édition, l'association prévoit de réunir des enfants issus de différentes associations, centres et établissements publics et privés spécialisés dans leur prise en charge. Le programme concocté à leur intention se veut à la fois récréatif et éducatif. Sorties de détente, ateliers pédagogiques, activités ludiques et animations interactives viendront rythmer cette journée, à laquelle s'ajouteront une distribution de cadeaux, des moments de convivialité autour d'un petit-déjeuner et plusieurs surprises destinées à faire de cette rencontre un véritable moment de bonheur et de partage.

De la solidarité à l'inclusion effective

Mais derrière les sourires et les animations, le Festival Trisomie 21 porte un message qui dépasse largement le cadre d'une manifestation festive. Il constitue également un espace de sensibilisation à la réalité des enfants porteurs de cette particularité génétique, à leurs besoins spécifiques et à leur droit de grandir, d'apprendre et de participer pleinement à la vie sociale. À travers cette action, Chabab El Bahia entend surtout rappeler que l'inclusion ne saurait se résumer à des gestes de solidarité ponctuels. Elle suppose un accompagnement continu, des opportunités adaptées et une mobilisation concertée des institutions, des structures spécialisées, du mouvement associatif et de l'ensemble des composantes de la société. L'association appelle ainsi à inscrire la solidarité dans la durée et à privilégier une approche fondée non pas sur la compassion, mais sur la reconnaissance des capacités de ces enfants, le respect de leurs droits et la valorisation de leur potentiel. Onze éditions après ses premiers pas, le festival poursuit ainsi son chemin avec la même ambition : faire de chaque rencontre une occasion de semer l'espoir et de rappeler qu'une société véritablement inclusive est avant tout celle qui donne à chacun la possibilité de trouver sa place.

RÉGULATION DU MARCHÉ

Les brigades de contrôle renforcent leur présence sur le terrain

S Hadjar

La surveillance des circuits de commercialisation se poursuit à Oran, où les services de la Direction du commerce multiplient les opérations de contrôle pour veiller à la disponibilité des produits de large consommation et au respect des règles régissant les pratiques commerciales.

Plusieurs secteurs de la wilaya sont concernés par ces interventions, qui portent aussi bien sur les commerces de détail que sur le marché de gros des fruits et légumes.

Les brigades de l'inspection territoriale du commerce d'Oran-Centre ont ainsi effectué des sorties auprès des détaillants de fruits et légumes, des commerces d'alimentation générale et des boulangeries.

Au-delà du suivi de l'approvisionnement, les contrôleurs se sont intéressés aux prix effectivement appliqués, aux conditions d'exposition des produits ainsi qu'au respect des dispositions réglementaires encadrant l'activité commerciale.

La même démarche a été engagée par les équipes de l'inspection territoriale d'Aïn El Turck, dont les interventions ont ciblé les commerces de détail de fruits et légumes.

La disponibilité des produits et les prix pratiqués ont constitué les principaux points de vérification.

En parallèle, une opération de contrôle mixte a été menée, mardi à l'aube, au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale.

Cette sortie a notamment porté sur la disponibilité des produits de large consommation, avec un intérêt particulier pour la pomme de terre, ainsi que sur le respect du prix plafonné par les opérateurs de gros.

À travers ce dispositif de surveillance déployé à différents niveaux de la chaîne de distribution, les services du commerce entendent maintenir une veille sur les conditions d'approvisionnement et de commercialisation, tout en s'assurant de l'application des dispositions réglementaires relatives aux prix.

Une vigilance qui vise à préserver l'équilibre du marché et à protéger le pouvoir d'achat des consommateurs.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

MASCARA

La mosquée pôle entre rattrapage du retard et exigences de qualité



I. Yacine

Le chantier de la mosquée pôle de Mascara fait face à un double impératif : celui de rattraper le retard enregistré et de garantir la conformité des travaux aux normes techniques et aux exigences de qualité. Les mesures attendues portent notamment sur la correction des insuffisances constatées, le renforcement des moyens mobilisés et une meilleure coordination entre les différents intervenants, sans compromettre les délais contractuels. La situation du projet a été examinée lors d'une réunion présidée lundi par le wali de Mascara, Fouad Aïssi. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, des directeurs de la programmation et du suivi budgétaire, des équipements publics et des affaires religieuses, du contrôleur budgétaire, ainsi que des représentants du bureau d'études et de l'entreprise chargée de la réalisation. Les échanges ont porté sur le niveau d'avancement des travaux, le rythme d'exécution et les difficultés techniques et opérationnelles relevées sur le chantier. L'examen de ces différents aspects devait permettre d'identifier les mesures nécessaires pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise et assurer la progression des travaux. Les instructions formulées à l'issue de cette réunion ont notamment insisté sur la prise en charge immédiate des insuffisances et des obstacles signalés, en concertation avec l'ensemble des parties concernées. L'entreprise de réalisation, le bureau d'études et les services des équipements publics sont appelés à renforcer leur coordination afin de faciliter les interventions et d'éviter de nouveaux retards. L'accent a également été mis sur le respect strict des normes et des prescriptions techniques à toutes les étapes de la réalisation. L'accélération du chantier doit ainsi s'accompagner d'un contrôle de la qualité et de la conformité des ouvrages aux spécifications prévues. Le renforcement des moyens humains et matériels, l'amélioration du rendement du chantier et des contrôles périodiques sur le terrain figurent également parmi les mesures retenues. L'objectif est de vérifier l'exécution des engagements et de maintenir le calendrier contractuel.

Une seconde évaluation sur le terrain

Le lendemain, mardi, une visite d'inspection a permis d'examiner directement la situation du chantier. Le wali a pris connaissance de l'état des travaux et entendu les explications techniques relatives aux différentes étapes de la réalisation. Les intervenants ont de nouveau été appelés à intensifier leurs efforts, à mobiliser les moyens nécessaires et à prendre les dispositions permettant de résorber le retard constaté, tout en respectant les exigences techniques et les critères de qualité. Cette double démarche, entre évaluation administrative et inspection sur le terrain, place désormais la coordination des intervenants et la résolution des difficultés au centre du suivi du projet. Au-delà de son importance religieuse, la mosquée pôle est appelée à constituer un nouvel équipement dans le paysage urbain de la ville. Son achèvement reste lié à la capacité des différents intervenants à concilier progression des travaux, conformité technique et respect des délais fixés.

RELIZANE

2 556 candidats aux métiers de « Sanâa 2 »

B.H

Le programme national de formation professionnelle « Sanâa 2 » a enregistré 2 556 inscriptions dans la wilaya de Relizane, a indiqué mardi la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Les candidatures ont été déposées entre le 10 et le 19 octobre via la plateforme numérique du ministère. Le lancement officiel a eu lieu dimanche au Centre de formation professionnelle « Meghich Yamina », au chef-lieu de la wilaya.

L'offre porte sur six spécialités recherchées sur le marché du travail : plomberie, soudure, froid et climatisation, peinture, électricité du bâtiment et pose de plaques de plâtre « BA13 ». Quatorze établissements, répartis dans les daïras, accueillent les stagiaires, encadrés par plus de vingt enseignants et formateurs. Les séances se tiennent de 16h00 à 19h00 en semaine, ou les vendredis et samedis, selon les disponibilités des participants. Ouvert aux jeunes de plus de 15 ans, notamment les élèves



scolarisés et les étudiants universitaires, le dispositif mise sur la pratique de terrain et l'accompagnement direct pour faciliter l'insertion professionnelle. Lors de la première édition, « Sanâa 1 », 2 139 jeunes avaient été formés dans la wilaya.

EL-BAYADH

L'Office du complexe omnisports se numérise

B.Y

L'Office du complexe omnisports d'El-Bayadh a adopté une plateforme numérique destinée à moderniser la gestion administrative de ses unités et à unifier les mécanismes de travail et de suivi. Une réunion de coordination et de formation s'est tenue lundi soir au stade « Zakaria Medjdoub », sous la supervision du directeur de l'Office, Mohamed Belbachir, avec les inspecteurs du secteur, les responsables des unités et les cadres pédagogiques.

Les participants ont été formés aux modalités d'utilisation de l'outil et aux procédures de traitement électronique des opérations administratives. L'objectif : faciliter l'échange d'informations, améliorer la coordination et assurer un suivi plus efficace des activités.

L'initiative vise aussi à renforcer la transparence, l'efficacité de gestion et l'égalité d'accès aux prestations, tout en améliorant la continuité du service public. Elle s'appuie sur la loi n° 05-13 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, et sur les orientations du secteur en faveur du numérique. Le directeur de l'Office a salué l'engagement des responsables et des cadres, appelant à poursuivre le travail collectif pour atteindre les objectifs fixés.

SIDI BEL-ABBES

46,4 km de chemins communaux livrés

H.N

Cinq chemins communaux représentant 46,4 km ont été mis en service dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, après achèvement des travaux de réalisation et d'aménagement. Ces projets répondent à un objectif de désenclavement et d'amélioration des déplacements des citoyens. Les tronçons livrés comprennent l'axe Bir El-Hammam – Oued Taourira (30 km), la voie entre les RN 95 et RN 17C (11 km), le chemin de la RN 97 à Zaouia (2,6 km), la voie entre la RN 17 et le douar El-Kouanine (2 km) et la bretelle RN 13 – cité El-Hourriya (0,8 km). L'ensemble relève d'un programme de plus de 680 millions de dinars, au titre du soutien au développement économique et social des communes pour 2026. Il prévoit la modernisation de dix chemins, soit 87,9 km, dans dix communes. Cinq autres projets, totalisant près de 41,5 km, sont en cours : El-Atoch – El-Khdaïria (4,3 km, 97 %), Titène Yahia – Oued Sbaa (11 km, 95 %), RN 13 – RN 95 via El-Faraana (6,02 km, 90 %), Redjem Demouche – RN 13 via Ouazene (13 km, 86 %) et Chetouane – El-Blaïla – Safsaf (6,08 km, 70 %). Suivis sur le terrain par les autorités de la wilaya, ces chantiers doivent respecter les normes techniques et les délais impartis, désenclaver les zones rurales et soutenir la dynamique socio-économique locale.

EL-MEGHAÏER

Dix nouveaux bus pour renforcer le transport public



N.B

Le parc de transport public d'El-Meghaïer s'est enrichi, mardi, de dix nouveaux bus destinés aux dessertes urbaines et suburbaines. La mise en service a été présidée par le wali, Nehila Laaredj, accompagné des autorités locales, depuis le siège de l'Établissement public de transport urbain et suburbain. L'opération répond à un double objectif : renforcer les capacités de transport de la wilaya et améliorer les conditions de déplacement des citoyens.

Le lot comprend cinq bus de 35 places et cinq autres de 24 places, acquis par le biais de l'Établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV). Cette dotation intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport. Les nouveaux véhicules devront ainsi contribuer à fluidifier la circulation sur les lignes urbaines et suburbaines, en particulier aux heures de pointe, et à offrir un service plus régulier aux usagers. L'acquisition s'inscrit également dans une logique de modernisation progressive du matériel roulant, appelé à accompagner la croissance des besoins de mobilité dans la wilaya.

BÉCHAR

Les établissements hôteliers inspectés avant la saison saharienne

N.H

En prévision de la saison touristique saharienne, la Chambre de commerce et d'industrie « Saoura » de Béchar, en coordination avec la Direction du commerce, a entamé des visites sur le terrain au niveau de plusieurs établissements hôteliers de la wilaya. L'objectif : s'enquérir des préoccupations des opérateurs économiques et les accompagner dans les préparatifs en cours. Ces visites visent à renforcer la coordination et la coopération avec les propriétaires des établissements, à prendre connaissance de leurs besoins et attentes, et à contribuer à l'amélioration des prestations touristiques et de la qualité de l'offre dans la wilaya. Elles constituent également une occasion de faire connaître les missions de la CCI et son rôle dans l'accompagnement des entreprises, à travers la présentation de ses services en matière de formation, d'information, de sensibilisation et d'orientation, ainsi que l'organisation de rencontres professionnelles et de journées d'étude. Ces sorties s'inscrivent dans une démarche de travail de proximité et de rapprochement entre organismes publics et opérateurs économiques, tout en consolidant la coordination entre les différents acteurs du secteur. Elles doivent permettre



de prendre en charge les préoccupations exprimées et de réunir les conditions nécessaires à l'amélioration des performances des établissements hôteliers. L'initiative vise enfin à soutenir la dynamique économique et touristique de la wilaya et à consolider le rôle des hôtels dans le développement de l'activité touristique locale, à travers un accompagnement et une coordination permanents entre l'administration et les opérateurs.

OUARGLA

25 kg de cannabis saisis, un suspect arrêté

S.T

Les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Ouargla ont saisi 25 kg de cannabis et arrêté un individu, a annoncé mardi la Sûreté de wilaya dans un communiqué. L'opération a été déclenchée sur la base d'informations faisant état d'un mouvement suspect lié au trafic de drogues dans la ville. Les enquêtes menées par les mêmes services ont permis l'arrestation du suspect dans un quartier d'Ouargla, ainsi que la saisie de la quantité de cannabis présumée.



Selon le communiqué, cette prise confirme l'intensification des efforts des services de sécurité dans la lutte contre le trafic de stupéfiants à travers la wilaya. Elle témoigne également de la vigilance des enquêteurs face à un phénomène qui touche l'ensemble du territoire national et nécessite une coopération constante entre les différents services. Après l'achèvement des procédures légales, la personne mise en cause a été présentée devant le parquet territorialement compétent. Les investigations se poursuivent afin d'identifier d'éventuels complices et de remonter la filière, dans le but de démanteler les réseaux qui alimentent le marché local et régional. Les autorités rappellent à cet égard l'importance de la collaboration des citoyens, appelés à signaler tout comportement suspect aux services compétents.

ILLIZI

Le Médiateur de la République expliqué aux universitaires

O.S

Le rôle de l'instance du Médiateur de la République dans la protection des droits et libertés fondamentaux des citoyens a été au centre d'une journée d'étude tenue mardi au centre universitaire « Cheikh Amoud Benmokhtar » d'Illizi. La rencontre a réuni des représentants de l'instance et des universitaires, dans le cadre du renforcement de la coopération entre établissements universitaires et organismes publics. Pour la présidente de la journée, Dr Nadjet Hamlaoui, l'objectif est de vulgariser le rôle de cette instance et ses importantes attributions : protection des droits et libertés des individus, rapprochement de l'administration des citoyens, suivi de leurs doléances et requêtes en vue d'y apporter des solutions appropriées, et suivi de la prise en charge, par les institutions publiques, des interventions de l'instance. La rencontre vise aussi à ancrer la culture juridique et à sensibiliser aux droits et devoirs. Le délégué du Médiateur de la République dans la wilaya d'Illizi, Abdellatif Bakhadir, a souligné que cette journée traduit l'importance de la coopération entre institutions universitaires et organismes publics, ainsi que la valorisation de la mission de l'université dans la diffusion de la culture juridique. Il a estimé que la rencontre a permis d'échanger sur les voies de consolidation de la protection des droits des citoyens et de renforcement de la confiance entre l'administration et le citoyen. Son homologue de la circonscription administrative de Debdeb, Omar Ouenas, a mis en avant l'importance de faire connaître l'instance du Médiateur, en tant qu'instance non judiciaire contribuant à la protection des droits et libertés.

Le programme a prévu deux séances de travail : la première consacrée à des communications animées par des enseignants de l'institut de Droit, la seconde à l'examen, par des représentants du Médiateur, des aspects pratiques des missions de l'instance, en plus d'un exposé sur la vulgarisation et l'exploitation de ses plateformes numériques.

FORMATION PROFESSIONNELLE

« Sanaa-2 » lancé avec près de 260 stagiaires

O.S

La phase de formation du programme « Sanaa-2 » a débuté lundi soir dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya d'Illizi, avec la participation d'environ 260 stagiaires répartis sur six spécialités, a indiqué mardi la direction du secteur. Le directeur, Youcef Hemdani, a précisé que ce programme vise à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des qualifications pratiques favorisant leur insertion dans le monde du travail.

L'offre couvre l'électricité-bâtiment, la peinture, la plomberie, la soudure, le froid et l'installation de panneaux solaires. La formation cible les différentes tranches d'âge, à partir de 15 ans, et s'étale sur un volume de 90 heures entièrement basé sur la pratique, sur la plage horaire de 16h00 à 19h00 durant la semaine. Ce format court et opérationnel répond à une demande croissante de compétences directement mobilisables sur le marché local, notamment dans les métiers du bâtiment et des énergies renouvelables.

72E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Tebboune reçoit les vœux du S.G de l'ONU et de plusieurs chefs d'États

R. N

Le Président ebboune, a reçu hier un message de félicitations du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), M. António Guterres, à l'occasion de la commémoration de la glorieuse Révolution de libération.

Dans son message, M. Guterres a souligné que les fêtes nationales constituent « des occasions importantes pour réfléchir au parcours de la nation, contribuer au service de la communauté internationale, renforcer la solidarité et la fraternité entre les peuples, et œuvrer ensemble à relever les défis communs qui menacent le monde ». Il a ajouté que « le monde est aujourd'hui confronté à des défis interdépendants, tels que le changement climatique, l'aggravation des inégalités et les rapides transformations technologiques », affirmant que « grâce à une coopération conjointe, il est possible de relever ces défis, de renforcer la paix et la sécurité internationales, de faire progresser les objectifs de développement durable et de protéger les droits de l'homme ». Le Secrétaire général de l'ONU a conclu son message en exprimant « ses meilleurs vœux au peuple algérien » et « sa haute estime pour le Président de la République ». Le président Tebboune, a aussi reçu un message de vœux de son frère, le prince héritier et président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux de son frère, le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud, roi du Royaume d'Arabie saoudite, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a aussi reçu, mardi, le ministre de la Culture du Royaume d'Arabie saoudite, Son Altesse le Prince Bader bin Abdullah bin Farhan Al Saoud, et la délégation l'accompagnant. Le président Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le président Tebboune, a reçu les vœux du président de la République islamique d'Iran, M. Masoud Pezeshkian, à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. "Il m'est agréable d'adresser à votre Excellence, ainsi qu'à votre vaillant peuple, mes meilleurs vœux, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale", a écrit le président iranien dans son message. "Je demeure convaincu que, grâce à votre sagesse, dans le cadre de la poursuite de



l'approche constructive en faveur des valeurs de justice, et en tirant parti des potentialités disponibles, les relations et la coopération entre les deux pays se consolideront davantage, au service des intérêts des deux grands peuples en Iran et en Algérie", a ajouté le président iranien.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de vœux du président de la République d'Indonésie, M. Prabowo Subianto, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, dans lequel il a souligné que cet événement historique rappelle la bravoure et la résistance de l'Algérie sur la voie de la libération.

EN SA QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Attaf en visite officielle au Tchad



En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi, à N'Djamena (Tchad), pour une visite officielle, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit dans le cadre des "efforts conjoints visant à renforcer la dynamique que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays frères et à assurer la concertation et la coordination autour des principaux défis qui se posent aux niveaux régional et continental", précise le communiqué. Au cours de cette visite, "le ministre d'Etat sera reçu par le président de la République du Tchad, chef de l'Etat, le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, auquel il remettra une lettre de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", ajoute la même source.

AFLOU

Merad installe le nouveau wali Riadh Benahmed

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation de M. Riadh Benahmed en qualité de wali d'Aflou, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis opéré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 20 octobre dernier.

La cérémonie d'installation s'est déroulée, en présence des autorités locales, d'élus, de membres de la famille révolutionnaire ainsi que de représentants de la société civile.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Merad a indiqué que la promotion d'Aflou au rang de wilaya de plein exercice s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la décentralisation, du rapprochement de l'administration du citoyen et de la réalisation d'un développement local équilibré. Il a souligné, en outre, l'importance de parachever la mise en place de ses structures administratives et de services, tout en améliorant la qualité du service public.

Le ministre a appelé le nouveau wali à intensifier le travail de terrain et à définir les priorités en matière de développement, en fonction des besoins de la population, tout en valorisant les potentialités agricoles et économiques de la région, en encourageant l'investissement et en accompagnant les porteurs de projets, notamment les jeunes, ainsi qu'en œuvrant à aplanir les contraintes administratives.

L'ALGÉRIE CONSACRE SON ENGAGEMENT CLIMATIQUE

Concilier le développement et la responsabilité environnementale

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a indiqué, mardi, que l'Algérie a consacré, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, son engagement climatique dans le cadre d'une vision stratégique conciliant les exigences du développement national et ses responsabilités environnementales et climatiques.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, organisé au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, le Premier ministre a précisé que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, a consacré "son engagement climatique dans le cadre d'une vision stratégique conciliant les exigences du développement national et ses responsabilités environnementales et climatiques, à travers l'intégration de la question du changement climatique dans la Constitution algérienne de 2020, faisant de la dimension environnementale un pilier du développement durable, ainsi que par l'adoption de la stratégie nationale de l'hydrogène vert en 2023 et le dépôt, en août dernier, de la version actualisée de sa contribution déterminée au niveau national (CDN) auprès du secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques".

L'Algérie œuvre également à l'élaboration du Plan national d'adaptation au changement climatique, a-t-il ajouté, soulignant que la tenue de cet atelier "intervient à la lumière des évolutions accélérées du paysage énergétique et climatique international, et des défis liés aux changements climatiques auxquels notre pays est confronté, lesquels nécessitent une large mobilisation des financements climatiques et le recours aux mécanismes internationaux des marchés du carbone".

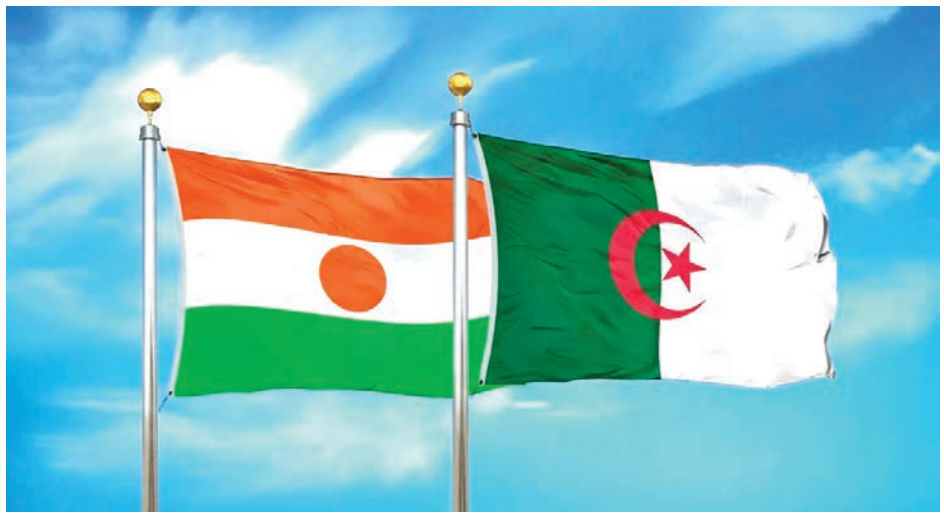
Cet atelier s'inscrit dans les efforts nationaux visant à renforcer la gouvernance climatique et à mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation des engagements de l'Algérie dans le cadre de l'Accord de Paris, a-t-il rappelé. Dans ce contexte, le Premier ministre a estimé que "les transformations climatiques et énergétiques en cours dans le monde constituent à la fois un défi et une opportunité, permettant de remodeler les systèmes énergétiques, de production et d'investissement, et ouvrant la voie à l'émergence de nouvelles industries et technologies".

Innovation dans le financement climatique

A cet effet, le Premier ministre a souligné que le financement climatique et les marchés du carbone revêtent une importance croissante dans la nouvelle équation internationale, au regard de leur rôle dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement des projets d'atténuation des effets du changement climatique et d'adaptation à ces derniers, à l'accompagnement de la transition énergétique et technologique, et à l'encouragement de l'innovation et de l'investissement dans les solutions contribuant à la réduction des émissions. L'approche algérienne doit tenir compte des spécificités économiques et énergétiques du pays, en tant qu'Etat producteur et exportateur d'hydrocarbures, disposant d'un système énergétique et industriel et d'expertises pouvant être mises à profit dans le processus de transformation, de façon à permettre une transition progressive et étudiée, en préservant la sécurité énergétique, la stabilité de l'économie nationale et la capacité à satisfaire les besoins du développement, a-t-il insisté. A travers sa contribution déterminée au niveau national, l'Algérie a affirmé son engagement à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 14 % à l'horizon 2035, avec la possibilité de porter ce taux à 31 %, a rappelé M. Ghrieb. Les ambitions d'investissement de l'Algérie dans ce domaine visent à accélérer la cadence de la transition énergétique et à renforcer la capacité de résilience face aux effets découlant du changement climatique, en vue de garantir la concrétisation d'une transition climatique juste et équilibrée, a-t-il ajouté.

ALGÉRIE-NIGER

Une coopération énergétique pour l'intégration au Sahel



R. N

L'Algérie renforce sa coopération et son partenariat énergétique avec le Niger à travers le développement des approvisionnements en produits pétroliers et le transfert de son savoir-faire dans le domaine des hydrocarbures, marquant ainsi de nouvelles perspectives de coopération et d'intégration économique dans la région du Sahel et dans le continent.

L'arrivée, le 1er novembre courant, à Agadez, dans le nord du Niger, d'un convoi composé de 53 camions-citernes algériens transportant 1,65 million de litres de produits pétroliers en provenance de la raffinerie d'Adrar constitue une nouvelle étape concrète dans cette dynamique.

Elle illustre la capacité de l'Algérie à traduire ses relations bilatérales en partenariats sur le terrain, répondant aux besoins d'un secteur vital et offrant à la partie nigérienne une source supplémentaire d'approvisionnement.

L'importance de cette opération, au cours de laquelle les camions ont parcouru près de 2.000 kilomètres pour rejoindre le dépôt de la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP), selon la plateforme nigérienne "Infos du Sahel", réside dans la mise des capacités algériennes en matière de raffinage et d'approvisionnement au service de l'élargissement des options d'approvisionnement du Niger, d'autant que cette cargaison permet de renforcer les sources d'approvisionnement et d'offrir une voie supplémentaire pour répondre aux besoins du marché nigérien.La portée de cette initiative ne se limite pas au volume de la cargaison ou à son apport en matière d'approvisionnement. Elle met également en évidence le rôle que l'Algérie peut jouer dans la diversification des voies d'acheminement des hydrocarbures vers le Niger. La même source souligne ainsi que la région d'Agadez, compte tenu de sa position géographique, de sa proximité avec les frontières algériennes et de son éloignement de la raffinerie de Zinder, constitue une importante porte d'entrée au nord pour accueillir les approvisionnements en provenance d'Algérie, permettant ainsi de renforcer la flexibilité du dispositif d'approvisionnement et d'offrir une voie complémentaire pour répondre aux besoins des populations et des activités économiques.

Un partenariat durable

Cette présence énergétique s'appuie sur un cadre institutionnel plus large que la seule opération de livraison, écrit la plateforme mauritanienne "Madar". De son côté, la plateforme nigérienne "Laawol Media" a indiqué que cette dynamique traduit une orientation vers l'instauration d'une coopération durable entre les institutions concernées des deux pays. La coopération s'étend également à la fourniture de produits pétroliers spécialisés. La même plateforme a rapporté que le groupe Sonatrach avait annoncé, le 15 août dernier, le début de la fourniture de carburant aviation "Jet A1" au Niger à partir de la raffinerie d'Adrar, dans le cadre du contrat conclu avec la société nigérienne.

"Madar" a, pour sa part, fait état de l'arrivée de plusieurs cargaisons de ce produit, confirmant ainsi la diversité des domaines couverts par le partenariat algéro-nigérien en matière d'approvisionnement et la capacité des institutions algériennes à répondre aux besoins de différents secteurs du marché. Ces approvisionnements revêtent une importance supplémentaire au regard des défis auxquels est confronté le secteur des hydrocarbures au Niger. La plateforme "Infos du Sahel" a rapporté, citant le ministre nigérien des Affaires étrangères, Bakary Yaou Sangaré, que la raffinerie de Zinder fonctionnait, le 13 octobre dernier, à un rythme de 15.000 barils par jour, soit 75 % de sa capacité nominale estimée à 20.000 barils par jour. Cette situation met en évidence l'importance de diversifier les sources d'approvisionnement et de tirer parti des partenariats régionaux pour consolider les approvisionnements nationaux. Dans ce contexte, le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, n'a pas manqué de souligner la portée de cette opération, qui dépasse le cadre des échanges commerciaux.

Les autorités nigériennes reconnaissantes

Lors de la réception du convoi à Agadez, il a estimé que l'arrivée de cette cargaison "dépasse le simple cadre" d'une livraison, saluant la qualité des relations entre les dirigeants des deux pays et exprimant sa reconnaissance pour les efforts déployés par les autorités algériennes, en vue de la réussite de cette opération. L'Agence nigérienne de presse (ANP) a également fait état de remerciements des autorités nigériennes à l'égard des facilités accordées par l'Algérie, exprimant leur profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi qu'au gouvernement algérien, en reconnaissance des efforts consentis pour la réussite de l'opération, ce qui témoigne du niveau de coordination ayant accompagné sa mise en œuvre et de son importance pour le partenaire nigérien. L'ensemble de ces éléments montre que l'Algérie ne considère pas sa coopération énergétique avec le Niger comme de simples opérations d'approvisionnement et de fourniture de produits pétroliers, mais comme un partenariat appelé à s'élargir, fondé sur la mobilisation de ses capacités de raffinage, de son expertise dans le secteur des hydrocarbures et le développement de la coopération entre les institutions. Une démarche qui permet au Niger de diversifier ses sources d'approvisionnement et de bénéficier de l'apport d'un partenaire régional disposant de capacités industrielles et logistiques appréciables. Cette opération illustre la vision du président de la République, à faire de l'Algérie un acteur central dans la construction de partenariats stratégiques africains, fondés sur la solidarité effective, la complémentarité des capacités et la mobilisation des compétences nationales au service du développement partagé. Elle confirme également que l'Algérie ne se contente pas d'accompagner les mutations de son environnement africain, mais contribue à impulser leur dynamique à travers des initiatives concrètes qui renforcent la sécurité énergétique et ouvrent de nouvelles perspectives d'intégration et de prospérité à l'échelle du continent.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

"Insat", une plateforme qui prend en charge les préoccupations des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé la plateforme numérique "Insat", dédiée à l'écoute et à la prise en charge des préoccupations des citoyens, dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services publics, a indiqué mardi un communiqué de l'entreprise Algérie Télécom Satellite (ATS).

Dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la communication avec les citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications met à leur disposition la plateforme numérique "Insat", afin de faciliter la transmission de leurs préoccupations, leur suivi et leur prise en charge par les organismes concernés", précise la même source.

L'entreprise a invité les citoyens à consulter cette plateforme et à bénéficier des services proposés, contribuant ainsi à "ancrer la culture de l'écoute et à améliorer la qualité des services publics", via le lien suivant : **https://insat.mpt.gov.dz**, selon le même communiqué.

BÉCHAR

Saisie de plus de 700 kilogrammes de kif traité

Plus de 700 kilogrammes de kif traité ont été saisis par un dispositif sécuritaire combiné de l'Armée nationale populaire et des Douanes algériennes, indique mardi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la protection et la sécurisation des frontières nationales, et en continuité des efforts consentis dans la lutte contre la criminalité organisée, notamment la contrebande et le narcotrafic de touts genres, un dispositif sécuritaire combiné de l'Armée nationale populaire et des Douanes Algériennes, a procédé, lors d'une opération de fouille au niveau du Secteur militaire de Béchar en 3ème Région militaire, hier lundi 2 novembre 2026, à la saisie de (707.45) kilogrammes de kif traité", précise la même source.

"Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, la disponibilité et la vigilance des unités de l'Armée nationale populaire et des différents services de sécurité à lutter contre toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et la sérénité du citoyen", conclut le communiqué du MDN.

AIR ALGÉRIE

Ouverture d'une nouvelle ligne vers Athènes

Le Groupe Air Algérie a annoncé mardi dans un communiqué l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne reliant Alger à Athènes (Grèce), à compter du 24 décembre prochain, dans le cadre du développement de son réseau international. Cette nouvelle desserte sera assurée initialement à raison d'un vol par semaine, une fréquence qui passera à deux vols hebdomadaires à partir de mars 2027, précise la compagnie, notant que les réservations pour cette ligne viennent d'être ouvertes.

Ainsi, les voyageurs souhaitant se rendre à Athènes peuvent acheter leurs billets sur le site officiel d'Air Algérie, auprès de son Centre d'appels ou au niveau des agences de voyages.

Selon la même source, l'ouverture de cette ligne contribuera à renforcer les liaisons aériennes entre l'Algérie et la Grèce, tout en offrant aux voyageurs davantage de possibilités de déplacement entre les deux pays. Elle s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à poursuivre le développement et l'extension de son réseau international, souligne le communiqué .

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ALEXANDRIE

Saïd Sayoud participe à la 39e session du Conseil des ministres arabes des Transports

H.B

Le renforcement de l'intégration des réseaux de transport dans le monde arabe et la consolidation de la coopération interétatique ont été au centre des travaux de la 39e session ordinaire du Conseil des ministres arabes des Transports, tenue mardi 3 novembre 2026 à Alexandrie, en Égypte, avec la participation du ministre algérien des Transports, Saïd Sayoud, accompagné d'une délégation de haut niveau.

Organisée au siège de l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime, cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les perspectives de développement du secteur des transports dans l'espace arabe et de renforcer les mécanismes de coordination entre les pays membres.

Les discussions ont porté sur plusieurs axes stratégiques, notamment le renforcement des liaisons aériennes entre les capitales arabes, l'échange d'informations et d'expertises en matière de transport des voyageurs et de fret aérien, ainsi que la modernisation des infrastructures et l'amélioration de la performance des différents réseaux. L'accent a également été mis sur la nécessité d'assurer une meilleure complémentarité entre les transports terrestre, maritime et aérien. Au-delà des questions opérationnelles, les travaux ont accordé une place particulière aux nouvelles orientations du secteur, notamment le développement du transport durable et la promotion de l'économie verte. Autant de défis qui appellent une vision concertée et une mobilisation commune pour faire de l'interconnexion des réseaux un véritable levier d'intégration économique régionale.

La consolidation des échanges d'expériences et l'harmonisation des initiatives entre les pays arabes figurent ainsi parmi les priorités évoquées, dans un contexte où la modernisation des infrastructures de transport constitue un facteur déterminant de compétitivité et de développement.

À l'issue des travaux du Conseil, le ministre Saïd Sayoud a également pris part à la 31e session de l'Assemblée générale de l'Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le FMI met en avant les progrès réalisés par l'Algérie

R. N

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en avant les progrès réalisés par l'Algérie dans sa démarche de diversification économique, faisant état des signes "encourageants" dans ce domaine, et saluant la stratégie nationale fondée sur les grands projets d'investissement, la promotion de la production et des exportations ainsi que les investissements dans plusieurs secteurs hors hydrocarbures.

Dans une publication sur son site web, l'institution financière internationale a indiqué que l'Algérie "a réalisé des progrès encourageants en vue de diversifier son économie", soulignant que ses ressources naturelles, ses investissements, ses réformes et ses liens avec les marchés africains et européens constituent autant d'"atouts importants" sur lesquels elle peut s'appuyer.

Le Fonds a également relevé des "signes encourageants" montrant que les efforts de diversification de l'économie algérienne "commencent à porter leurs fruits", précisant que la contribution des secteurs hors hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) réel et aux exportations de marchandises a progressivement augmenté, tandis que les recettes des exportations hors hydrocarbures ont enregistré une croissance au cours de la dernière décennie.

Dans ce contexte, le FMI a souligné que la stratégie économique de l'Algérie repose notamment sur la réalisation de grands projets d'investissement et le développement de la production et des exportations hors hydrocarbures, couvrant en particulier les secteurs minier, de la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que le développement important des infrastructures de transport et de commerce.

L'institution a également mis en exergue les mesures de facilitation prises par les pouvoirs publics, parallèlement au renforcement de la gouvernance et à la facilitation des échanges commerciaux, notamment à travers les réformes engagées dans les domaines de l'investissement, du foncier économique et des mines, ainsi que la mise en place du guichet unique national de l'investissement.

Abordant le secteur énergétique en Algérie, le FMI a souligné que l'Algérie figure parmi les principaux exportateurs d'énergie en Afrique et entretient des liens étroits avec les marchés énergétiques européens, relevant que le secteur des hydrocarbures constitue l'un des "atouts" de l'économie nationale.

ALGÉRIE-PNUD

Coopération pour réduire les émissions de méthane

L'Algérie et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont signé, mardi à Alger, un document de projet de coopération visant à renforcer les capacités du groupe Sonatrach en matière de mesure et de réduction des émissions de méthane, ainsi qu'à étudier la faisabilité technique et économique du développement du potentiel de l'hydrogène vert.

Le document de projet a été signé par les représentants du ministère des Hydrocarbures, du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que par le PNUD en Algérie.

La cérémonie de signature s'est tenue en marge des travaux de l'atelier sur le financement climatique et les marchés du carbone, organisé par le ministère des Hydrocarbures et le groupe Sonatrach, sous le patronage du Premier ministre, en présence du secrétaire général du ministère, Miloud Medjelled, du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que de responsables et de représentants des organismes et secteurs concernés et de partenaires internationaux. Intitulé: "Renforcement du système de mesure, de notification et de vérification (MRV) pour réduire les émissions de méthane et étude de faisabilité du potentiel de l'hydrogène vert afin d'accompagner la transition énergétique de Sonatrach", le projet vise à soutenir les efforts nationaux destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la durabilité environnementale de l'industrie énergétique. Le projet prévoit deux axes principaux à savoir le renforcement des capacités de Sonatrach en matière de mesure, de notification et de vérification des émissions de méthane, à travers l'installation et la mise en service d'un système fixe de détection des fuites et de surveillance continue, conformément aux normes et pratiques internationales, notamment l'initiative de partenariat pour la réduction des émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier (OGMP 2.0). Ce système permettra d'améliorer le suivi des émissions et la détection précoce des fuites, ainsi que de fournir des données précises et fiables permettant de prendre les mesures nécessaires pour les réduire et d'améliorer la performance environnementale du groupe. Il s'agit également de la réalisation d'une étude de faisabilité technique et économique sur le potentiel de l'hydrogène vert, afin d'évaluer les options technologiques disponibles et de déterminer les besoins en infrastructures, ainsi que d'étudier les moyens de l'intégrer progressivement dans la chaîne de valeur et les activités industrielles de Sonatrach. Le PNUD assurera la mise en œuvre du projet en coordination avec le groupe Sonatrach, principal bénéficiaire technique, en apportant l'expertise et l'accompagnement nécessaires, contribuant ainsi au transfert de technologies et au développement des compétences nationales dans le domaine du suivi des émissions et de l'évaluation des solutions énergétiques à faibles émissions de carbone. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à accompagner la transition énergétique, à améliorer la performance environnementale des installations industrielles, et à explorer de nouvelles solutions technologiques à même de contribuer à la diversification des options énergétiques en Algérie.

EDITO

L'Algérie résolument tournée vers la protection sociale

Wassila. B

Le projet de loi de finances (PLF) 2027, présenté devant l'Assemblée populaire nationale, marque un tournant décisif dans la politique sociale du gouvernement. En consacrant une enveloppe historique de 2 414,15 milliards de dinars aux transferts sociaux, soit près de 17,7 milliards de dollars, l'exécutif affiche clairement sa volonté de placer la protection des ménages et la sauvegarde du pouvoir d'achat au cœur de ses priorités. Cette orientation budgétaire, dans un contexte économique mondial incertain, témoigne d'une ambition assumée : celle de ne laisser aucun Algérien au bord du chemin face à la cherté de la vie.

La pertinence de ces choix budgétaires se mesure à l'aune des défis auxquels le pays est confronté.

La hausse des prix alimentaires, qui a atteint 9,54 % entre août 2025 et août 2026 selon l'Office national des statistiques, pèse lourdement sur les ménages les plus modestes. Face à cette réalité, l'affectation de 717,7 milliards de dinars au soutien et à la stabilisation des prix des produits de première nécessité constitue une réponse concrète et immédiate. Cette mesure, couplée à la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG) à 24 000 dinars et à la hausse de l'allocation chômage à 18 000 dinars, démontre une volonté de redistribuer les fruits de la croissance et de renforcer le filet de sécurité sociale.

Au-delà de l'urgence sociale, le PLF 2027 se distingue par une approche globale et ambitieuse.

La création de 125 675 postes budgétaires, le soutien continu aux secteurs de la santé, de l'éducation et du logement, ainsi que le financement des équipements collectifs, sont autant de leviers qui agissent en profondeur sur les déterminants de la protection sociale. Dans un pays où le chômage des jeunes atteint 29,4 %, ces créations de postes et ces investissements dans les secteurs sociaux sont essentiels pour offrir des perspectives d'avenir à une jeunesse qui constitue la richesse la plus précieuse de la nation. Le programme lancé avec les Nations unies pour moderniser le système de protection sociale vient par ailleurs renforcer la durabilité et l'efficacité de ces dispositifs.

Ce budget social s'inscrit dans une vision économique cohérente, visant à concilier soutien aux ménages, croissance et maîtrise des finances publiques. Les prévisions de croissance de 4,2 % pour 2027, portées par un secteur hors hydrocarbures dynamique et par des investissements structurants tels que le gisement de fer de Gara Djebilet, le projet de phosphate et la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, dessinent les contours d'une économie diversifiée et résiliente. Le gouvernement algérien envoie ainsi un signal fort : la protection sociale n'est pas une dépense passive, mais un investissement dans la stabilité, la dignité et la prospérité de la nation. Ce PLF 2027 mérite d'être salué comme un acte de responsabilité et de solidarité envers le peuple algérien.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

PALESTINE

Un nouvel ordre sioniste de saisie des terres dénoncé



Le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh, a déclaré un ordre émis par l'occupation sioniste visant à s'emparer de près de 2.650 hectares de terres au nord-ouest de Ramallah, en Cisjordanie occupée, suggérant que cette décision constituait un nouvel épisode d'un projet colonial visant à remodeler la géographie palestinienne et à imposer des faits sur le terrain par la force.

Il ne s'agit pas simplement d'une mesure militaire, mais également d'un outil pour étendre le contrôle colonial, fragmenter la Cisjordanie occupée, séparer les communautés palestiniennes, isoler les villages et les villes et couper la communication géographique entre eux,

ouvrant ainsi la voie à la saisie de davantage de terres et à la consolidation de l'annexion de facto de terres palestiniennes, a indiqué Fattouh, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa.

Ces mesures sont l'incarnation de la complicité qui profitent aux colons sionistes de la part des autorités de l'occupation qui fournissent une couverture officielle aux projets de confiscation et de judaïsation, tandis que les attaques des colons contribuent à imposer de nouvelles réalités sur le terrain, dans le cadre d'une politique visant à changer le caractère et l'identité, at-il expliqué.

Il a, en outre, souligné que ces constituant une violation des règles du droit international et de la Quatrième Convention de Genève,

appelant à une action internationale contraignante pour mettre fin aux accaparements de terres et traduire les responsables en justice,

et pour empêcher que la Cisjordanie ne soit transformée en zones géographiques isolées et assiégées, ce qui compromet le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant, avec El-Qods comme capitale.

ONU

La pauvreté et la précarité touchent des milliards de personnes



Plus d'un niveau de l'humanité vit encore dans la pauvreté ou la précarité, malgré les progrès réalisés et les niveaux de richesse atteints dans le monde, a indiqué un haut responsable des Nations unies, à l'ouverture de la 80e session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels à Genève.

"Des millions de personnes demeurent privées d'un accès adéquat à l'éducation, aux soins de santé, au logement et à la protection sociale", a relevé lundi le directeur de la Division du Conseil des droits de l'homme au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), Mahamane Cissé Gouro.

Il a souligné que "la montée des inégalités, l'alourdissement du fardeau de la dette et l'insécurité économique aggravent les tensions sociales".

Les conflits constituent également un obstacle majeur à l'accès aux services essentiels, notamment la santé, l'éducation et le logement, at-il indiqué, soulignant que la protection des droits économiques, sociaux et culturels était indissociable des enjeux de paix, de sécurité et de résilience des sociétés. Intervenant à cette occasion, le responsable onusien a rappelé que ces droits ne constituaient pas de simples objectifs à atteindre à long terme, mais des droits fondamentaux dont la réalisation ne saurait être rapportée. Il a insisté, dans ce contexte, sur la pertinence du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), adopté il y a 60 ans, estimant que cet instrument demeure essentiel pour promouvoir des sociétés fondées sur la dignité humaine, l'égalité, la solidarité et la justice. M. Cissé Gouro a également plaidé pour une intégration efficace des droits humains dans les politiques économiques, les stratégies de développement, les cadres de financement et les mécanismes de gouvernance économique, afin de réduire les inégalités et de faire en sorte que les décisions économiques contribuent à la réalisation de ces droits.

Le HCDH est disposé à accompagner les Etats et les autres acteurs dans la mise en œuvre concrète de ces approches à l'échelle nationale, at-il assuré.

NIGERIA

Cinq policiers tués dans une attaque armée



Cinq policiers ont été tués lundi soir dans une embuscade tendue par des hommes armés dans le nord-ouest du Nigeria, alors qu'ils se rendaient de l'Etat de Sokoto à celui, voisin, de Zamfara, ont rapporté des médias mardi.

Les policiers circulaient à bord d'un autocar du réseau de transport public de l'Etat de Zamfara sur l'axe Sokoto-Gusau lorsque les assaillants ont intercepté leur véhicule et ouvert le feu. Le porte-parole de la police, Abdullahi Faruk, a confirmé les faits, précisant que les corps des cinq agents avaient été transportés à la morgue du centre hospitalier universitaire Usmanu Danfodiyo, à Sokoto. Les policiers devaient se rendre à Zamfara dans le cadre d'une mission spéciale visant à sécuriser la primaire du Congrès des progressistes (APC) pour la circonscription sénatoriale de Zamfara Nord, organisée dans la zone de gouvernement local de Kaura Namoda.

ÉTATS-UNIS

La rougeole fait un premier mort à New York depuis 30 ans



Un enfant est décédé dans l'Etat de New York après avoir contracté la rougeole, premier cas mortel en 30 ans dans cette région des Etats-Unis, ont annoncé les autorités.

"J'ai le cœur brisé d'apprendre qu'un enfant du comté de Lewis est mort après avoir contracté la rougeole", a indiqué la gouverneure démocrate de l'Etat, Kathy Hochul, dans un communiqué lundi.

L'état d'urgence a été déclaré en octobre dans l'Etat de New York en raison de l'augmentation des cas de rougeole.

La rougeole provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et des éruptions cutanées, et dans certains cas des complications plus graves,

comme une pneumonie et une inflammation du cerveau pouvant occasionner de graves séquelles voire la mort.

CAN U17-2027 / TOURNOI QUALIFICATIF DE L'UNAF

Les Verts fixés sur leur calendrier



R S

La sélection algérienne des moins de 17 ans connaît désormais le calendrier de ses rencontres dans le cadre du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027. La compétition se déroulera du 9 au 17 novembre 2026 dans les villes tunisiennes de Sousse et Monastir.

Dans un communiqué publié mardi, l'UNAF a annoncé une modification du format de la compétition à la suite du retrait de la sélection libyenne. Le tournoi réunira ainsi quatre équipes, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte.

Initialement prévue sur cinq journées, du 10 au 22 novembre, la compétition se disputera finalement en trois journées, programmées les 10, 13 et 16 novembre. Les rencontres auront lieu au stade olympique de Sousse et au stade Mustapha Ben Jannet de Monastir.

Les jeunes Verts entameront leur parcours le mardi 10 novembre face au Maroc, avant de retrouver la Tunisie le vendredi 13 novembre. Ils clôtureront leur participation le lundi 16 novembre contre l'Égypte, à Monastir.

À l'issue de ce tournoi, les deux premières sélections au classement décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN U17-2027.

Programme des rencontres :

1re journée – Mardi 10 novembre (Sousse)
- 14h00 :Algérie – Maroc
- 17h00 :Tunisie – Égypte

2e journée – Vendredi 13 novembre (Sousse)
- 14h00 : Égypte – Maroc
- 17h00 :Tunisie – Algérie

3e journée – Lundi 16 novembre
- À Sousse, 14h00 :Tunisie – Maroc
- À Monastir, 14h00 : Algérie – Égypte

MCA-MCO

Les Oranais veulent préserver leur place sur le podium

L B



Le MC Oran effectuera, mercredi à 20h00, un déplacement important à Alger pour affronter le MC Alger au stade Ali Ammar, dit Ali La Pointe, de Douera, dans une rencontre à huis clos comptant pour la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Un duel à enjeu entre deux formations déterminées à consolider leurs ambitions dans le haut du tableau. Occupant la troisième place avec 15 points, le MC Oran abordera cette confrontation avec la volonté de se relancer après son match nul concédé à domicile face à l'Olympique Akbou (0-0), lors de la huitième journée. Les Hamraoua tenteront de ramener un résultat positif de la capitale afin de préserver leur place sur le podium et de retrouver une dynamique favorable. De son côté, le MC Alger, sixième avec 13 points et deux matchs en moins par rapport à son adversaire du jour, ambitionne de poursuivre sa série de victoires. Fort de deux succès consécutifs en championnat, le Doyen espère profiter de cette rencontre pour signer une troisième victoire de rang et intégrer le trio de tête. La confrontation se disputera toutefois dans une ambiance particulière, en l'absence des supporters, à la suite de la sanction de deux matchs à huis clos infligée au club algérois par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). Une situation dont les Oranais espèrent tirer avantage pour déjouer les plans des locaux. Sur le plan de l'effectif, le MCA devra composer sans son capitaine Ayoub Abdellaoui, ainsi que les milieux de terrain Zakaria Naïdji et Zinédine Ferhat, tous blessés. En revanche, le staff technique du MCO devrait pouvoir compter sur l'ensemble de ses joueurs pour ce rendez-vous. Cette opposition s'annonce donc déterminante pour la course aux premières places. Alors que le MCA vise une remontée au classement, le MCO cherchera à défendre sa position et à éviter de quitter le podium.

Programme – Mercredi 4 novembre 2026

MC Alger – MC Oran (20h00), au stade Ali Ammar de Douera, à huis clos.

HANDBALL

L'EN prépare le Mondial-2027 à Oran



La sélection algérienne masculine de handball a entamé lundi un stage de préparation à Oran, en prévision des Championnats du monde 2027 prévus du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Sous la direction du sélectionneur espagnol, Raoul Alonso, ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 8 novembre est marqué par la participation de l'ensemble des joueurs convoqués, qu'ils soient professionnels évoluant à l'étranger ou locaux. Versée dans le groupe E, l'équipe nationale débutera le Mondial-2027 face aux îles Féroé, le 14 janvier à Magdebourg (Allemagne), puis face au Portugal le 16 janvier, avant de boucler le tour préliminaire contre la Pologne le 18 du même mois, toujours à la GETEC Arena de Magdebourg.

Le Sept algérien tentera de décrocher l'une des trois premières places qualificatives pour le tour principal dans une poule particulièrement relevée, dominée sur le papier par le Portugal, demi-finaliste du dernier Championnat d'Europe, mais où la Pologne et les îles Féroé nourrissent également des ambitions de qualification.

Qualifiée pour le Mondial-2027 après sa quatrième place au Championnat d'Afrique des nations 2026 disputé au Rwanda, l'Algérie figure parmi les cinq représentants africains engagés dans cette édition, aux côtés de l'Egypte, de la Tunisie, du Cap-Vert et de l'Angola.

Le tournoi réunira 32 sélections réparties sur huit groupes de quatre équipes. Les trois premiers de chaque groupe accéderont au tour principal, tandis que les équipes classées quatrièmes disputeront la Coupe du Président.



CAF AWARDS 2026

Les Vertes parmi les meilleures sélections africaines

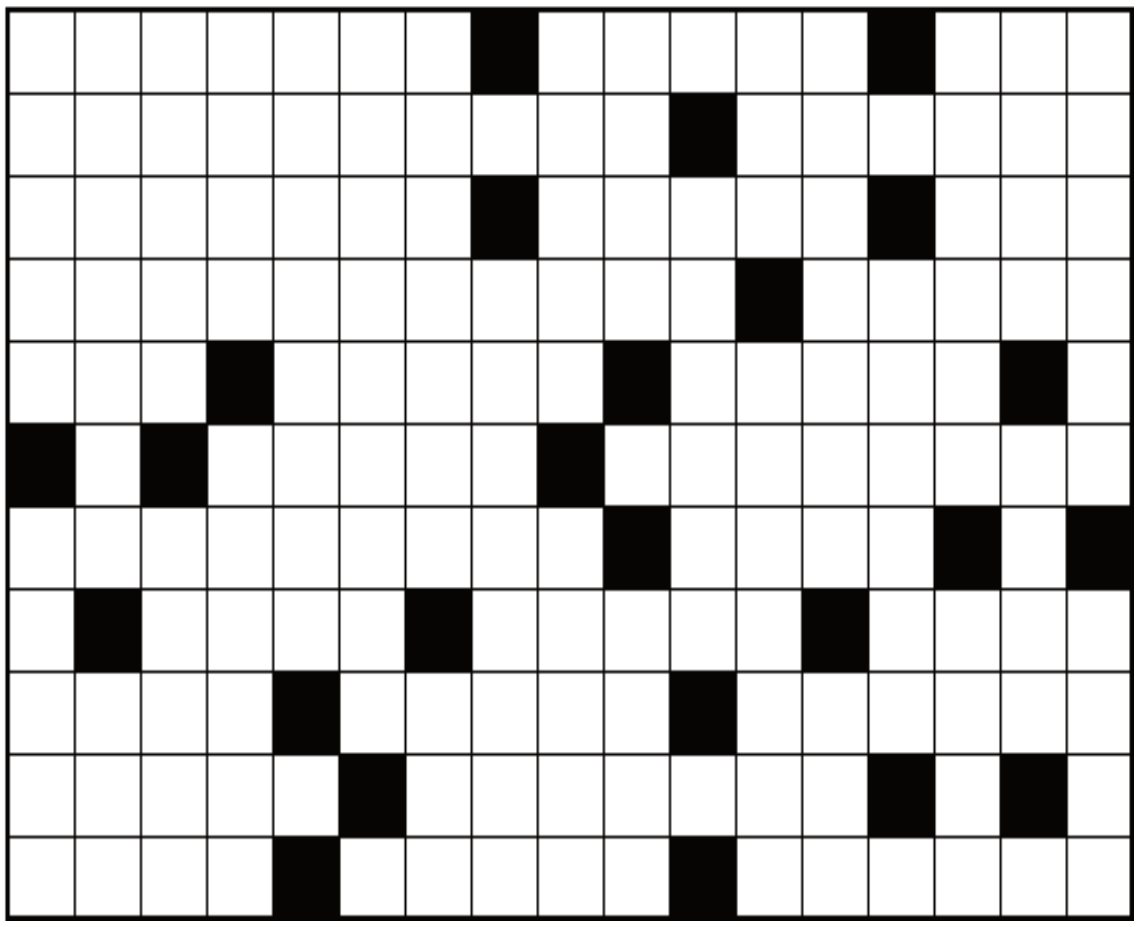
La sélection nationale féminine figure parmi les dix pays nommés pour le prestigieux trophée d'équipe nationale de l'année, en prévision de la cérémonie des CAF Awards 2026 de la Confédération africaine de football (CAF), prévue le 7 décembre prochain à Lagos (Nigeria). Cette nomination vient couronner une année 2026 historique pour les joueuses du sélectionneur Farid Benstiti, marquée par un parcours exceptionnel lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2026), où les Vertes ont décroché une médaille de bronze inédite et le prix du Fair-play. Cette troisième place continentale a surtout permis à l'Algérie de valider sa toute première qualification historique pour la phase finale de la Coupe du monde féminine de la FIFA, prévue en 2027 au Brésil.

Le football féminin algérien s'illustre particulièrement lors de cette édition 2026 puisque deux autres représentantes de la sélection figurent dans les listes restreintes de la CAF : la défenseure Marine Dafeur, en lice pour le titre de Joueuse africaine de l'année, et la gardienne Chloé N'Gazi, nommée pour le trophée de Gardienne de l'année.

L'Algérie sera en concurrence pour le titre collectif avec neuf autres nations : l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Maroc et le Nigeria.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AMI
CRU
LIE
MAS
OSE
RIT
TRI
OREE
RAMA
ROLE
SENE
UNES

- 4 -
ELLE
ERES
ETAI
ETES
GRUE
HELE
LIER
MAMAN
METAL
NASSE
PAPAL
RIDES
ROSEE
SODAS
STADE
VISSE

- 5 -
AMPLE
BOUDE
CRISE
DEGRE
FERME
FINAL
FOURS
ZEBRES

- 6 -
ALISES
AXERAS
CRAMEE
FOREES
ROSIER
STATUE
USINES

- 7 -
EROSIVE
EXEMPLE
MENEREZ
PECHANT
POILERA
RIANTES
TRAITRE

- 8 -
ATELIERS
ATERMOIE
RASERAIS

- 9 -
DEBOISEES
NERVEUSES

- 10 -
ARRETERAIT

- 11 -
ASSERVIRAIT

Devinettes

La tomate en a deux mais le concombre n'en a pas le thé en as un et les trottoirs en ont trois. De quoi s'agit-t-il?

Réponse : le t

Jeu des 7 erreurs

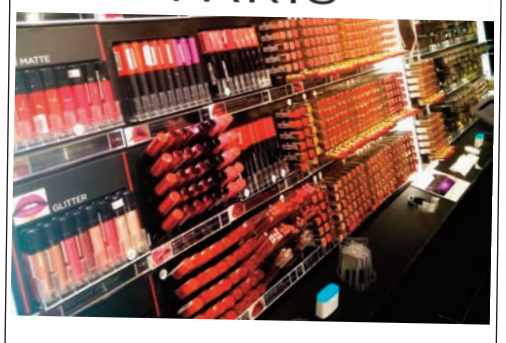




Le saviez vous ?

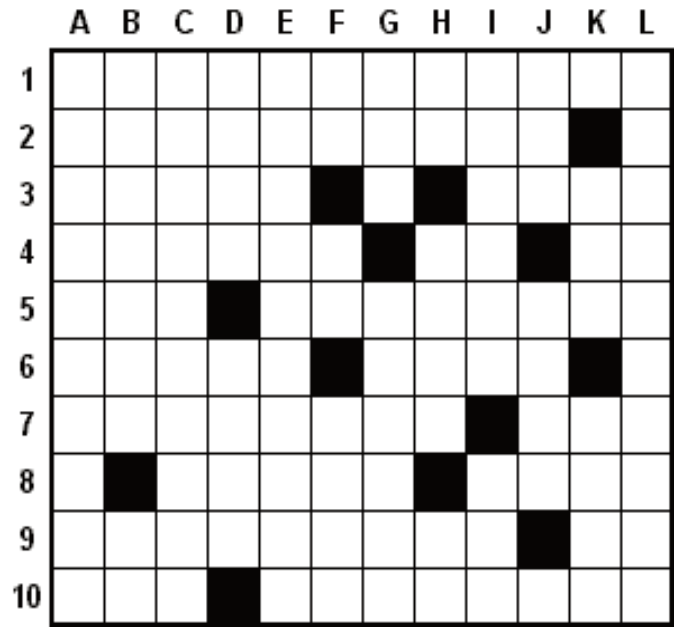
L'Oréal

L'ORÉAL PARIS



Originalement orthographié l'Auréale, le nom s'inspire du nom d'une coiffure à la mode au début du XXe siècle qui formait une sorte d'auréole

Mots croisés



Horizontalement
1 - C'est peut-être un bon fétiche
2 - Fermées par un couvercle
3 - Suçoter - Dignitaire religieux
4 - Ornas de tendres couleurs - Possessif - Début de compte
5 - Immensité - Lançai une vedette
6 - Os de mérou - Inscris
7 - Exceptionnellement - Trés peu couverte
8 - Outil de bouif - Défalquer
9 - Axées - Largeur de papier
10 - Entrés dans la famille - Eprouverez

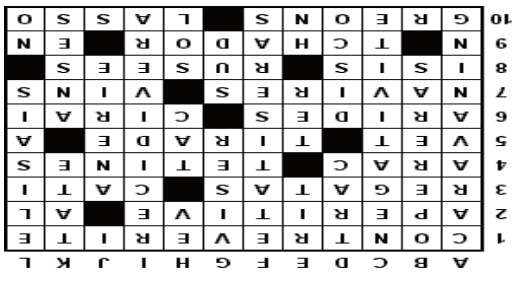
Verticalement
A - Quelle courge !
B - Procèdera - Ile atlantique
C - Dégagerais
D - Beaucoup - Spectacle d'intérieur
E - Anéantissement
F - Ingurgité - Sur l'agenda, c'est un saint - Manche de pinceau
G - Fait trés vague dans le stade - C'est leur cumul qui pèse lourd
H - Négation - Belle allure - Extraterrestre hollywoodien
I - Interpelait - Se décide
J - Lanceuse de fusées - Devine
K - Prit un autre ton - Rvière africaine
L - Ramènerez une activité

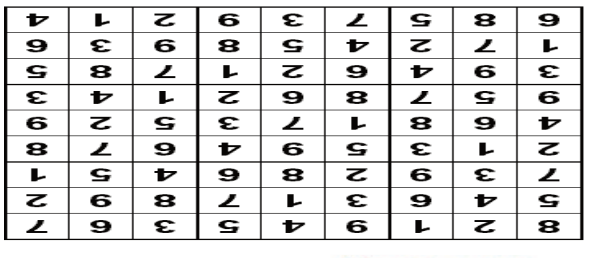
Sudoku

	7		5	3	2	1	8	6
3		8	6		7	5	4	2
	6	2	4		1			
	3	1	8		9		5	4
6	5		7		3			1
		7		1	5		9	
		3	9				6	
8	9	5	1	2	6	4		7
7	2	6	3			9		8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





CAP DZ

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3739 Mercredi 04 Novembre 2026

Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 219

Par **Zeggai Abdelkader**



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Zin Lawtan - Pur-Sang arabe
Distance : 1.200 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé-Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
S. BERRAH	1	MALIK EL HIDHAB	Y. MOUISSI	55	11	PROPRIETAIRE
D. HAMANI	2	HODNA D'HEM	T. LAZREG	55	9	M. ZERGUINE
AD. LAGHOUAG	3	BOUAA (0)	S. BENYETTOU	55	8	PROPRIETAIRE
L. ZAABOUB	4	EL YED TOURAMI	AB. ATALLAH	54	5	PROPRIETAIRE
B. NAIDJ./SAHRA.	5	HOLM DILMI	A. HAMIDI	54	12	PROPRIETAIRE
S. ZERGUINE	6	TAREK IBN ZIYAD	F. CHAABI	54	1	M. ZERGUINE
ABH. DEKHNOUC.	7	RB FARAH	CH. ATALLAH	54	4	AB. KARA
H. DJELLOUL	8	TIGRE	O. CHEBBAH	54	13	PROPRIETAIRE
AD. KAGHOUAG	9	RAMZ EL MAJD	JJ/ S. ATALLAH	53	2	PROPRIETAIRE
K. MAHOUR BACH.	10	ISAM AL MAJD	SF. BOUHOUCH	53	10	PROPRIETAIRE
AD. LAGRAA	11	FAIZA DE BAZER	A. HEBRI	53	3	MED. HAMIDI
S. BERRAH	12	DJAWAHIR EL MESK	B. BERRAH	53	7	PROPRIETAIRE
T. KHESSAM	13	MAGDALENA	M. HARECHE	51	6	M. ZAABOUB

1 - MALIK EL HIDHAB

Y. MOUISSI 55 kg
28-03-2025 2.000 m 2ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
16-04-2025 1.600 m 4ème
CH. ATALLAH 57 kg 12 pts
09-01-2026 1.200 m 10ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
17-10-2026 1.000 m 6ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 6ème
Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

2 - HODNA D'HEM

T. LAZREG 55 kg
13-04-2026 1.500 m 8ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 8ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
08-10-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 9ème
AB. AIDA 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour effacer son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

3 - BOUAA

S. BENYETTOU 55 kg
03-05-2026 1.100 m 8ème
T. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
13-09-2026 1.300 m 8ème
MS. AIDA 55 kg 12 pts
11-10-2026 1.300 m 7ème
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 12 pts
21-10-2026 1.000 m 10ème
T. ALI OUAR 54 kg 12 pts
31-10-2026 1.200 m N.P
A. LAGHOUAG 55 kg 15 pts
Le changement de monte lui est favorable dans cette épreuve.
Conclusion : Une possibilité.

4 - EL YED TURAMI

AB. ATALLAH 54 kg
05-04-2026 1.200 m 5ème
AB. ATALLAH 55 kg 12 pts
15-04-2026 1.300 m 8ème
M. HARECHE 55 kg 16 pts
29-04-2026 1.700 m 8ème
M. HARECHE 53 kg 12 pts
16-09-2026 1.200 m 9ème
A. HEBRI 57 kg 13 pts
23-09-2026 1.300 m 12ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
Il est à retenir en priorité malgré ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

5 - HOLM DILMI

A. HAMIDI 54 kg
07-12-2025 1.000 m 9ème
A. HAMIDI 56 kg 15 pts
07-01-2026 1.300 m 7ème
AB. ATALLAH 54 kg 12 pts
21-01-2026 1.300 m 1er T.N.C
AP/ Y. CHELLAL 54 kg 14 pts
28-01-2026 1.600 m 9ème
T. ALI OUAR 56 kg 12 pts
12-02-2026 1.500 m 11ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
A retenir en très bonne place sous les ordres de Hamidi.
Conclusion : Une priorité.

6 - TAREK IBN ZIYAD

F. CHAABI 54 kg
16-03-2026 1.300 m 6ème
EH. CHAABI 54 kg 12 pts
27-04-2026 1.400 m retiré
M. CHEBILI 54 kg 12 pts
25-09-2026 1.200 m retiré
F. CHAABI 56 kg 12 pts
12-10-2026 1.000 m 6ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
23-10-2026 1.400 m 6ème
D. BOUBAKRI 53 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il cherche visiblement sa course.
Conclusion : Une priorité.

7 - RB FARAH

CH. ATALLAH 54 kg
16-08-2026 1.100 m 11ème
M. HARECHE 48 kg 14 pts
20-08-2026 1.200 m 8ème
CH. ATALLAH 53 kg 12 pts
27-08-2026 1.300 m 7ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans ce genre de course.
Conclusion : A revoir.

8 - TIGRE

O. CHEBBAH 54 kg
04-03-2026 1.100 m 6ème
JJ/ S. ATALLAH 54 kg 12 pts
24-08-2026 1.000 m 12ème
Y. MOUISSI 56 kg 13 pts
09-09-2026 1.000 m 13ème
MS. AIDA 54 kg 14 pts
20-09-2026 1.000 m 9ème
Y. MOUISSI 55 kg 15 pts
21-10-2026 1.000 m 9ème
JJ/ S. ATALLAH 53 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette confrontation.
Conclusion : A revoir.

9 - RAMZ EL MAJD

JJ/ S. ATALLAH 53 kg
22-02-2026 1.200 m 8ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
02-03-2026 1.200 m 9ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
20-09-2026 1.000 m 10ème
JJ/ R. DJAIET 51 kg 15 pts
27-09-2026 1.100 m 10ème
MS. AIDA 57 kg 14 pts
21-10-2026 1.000 m 8ème
A. LAGHOUAG 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

10 - ISAM AL MAJD

SF. BOUHOUCH 53 kg
08-04-2026 1.200 m 8ème
AH. CHAABI 57 kg 15 pts
27-04-2026 1.400 m 6ème
CH. ATALLAH 55 kg 12 pts
23-09-2026 1.300 m 11ème
M. HARECHE 55 kg 12 pts
02-10-2026 1.100 m 10ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
14-10-2026 1.300 m 9ème
SF. BOUHOUCH 53 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisamment lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

11 - FAIZA DE BAZER

A. HEBRI 53 kg
06-08-2025 1.100 m 10ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
10-09-2025 1.200 m retirée
JJ/ S. AILANE 54 kg 12 pts
24-09-2025 1.300 m 10ème
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.



Conclusion : A revoir.

12 - DJAWAHIR EL MESK

B. BERRAH 53 kg
28-01-2026 1.600 m 3ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
12-02-2026 1.500 m 1ère T.N.C
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 6ème
AB. ATALLAH 55 kg 15 pts
25-03-2026 1.700 m 3ème
AB. ATALLAH 57 kg 12 pts
29-04-2026 1.700 m 11ème
JJ/ Y. MOUISSI 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles de cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

13 - MAGDALENA

M. HARECHE 51 kg
21-01-2026 1.300 m 4ème
B.BERRAH 55 kg 14 pts
18-02-2026 1.500 m 7ème
B. BERRAH 54 kg 12 pts
03-09-2026 1.200 m 10ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
09-09-2026 1.000 m 10ème
B. BERRAH 55 kg 14 pts
31-10-2026 1.200 m N.P
A. HADDOUCHE 54 kg 15 pts
Ses derniers échecs ne lui donnent aucune chance.
Conclusion : A revoir.

PRONOSTICS

PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
12 - 1 - 5 - 2	12 - 1 - 5 - 2 - 4	12 - 1 - 5 - 2 - 4 - 6
Possibilités: 4 - 6	Possibilités: 6 - 9	Possibilités: 9 - 3
Champ F : 12 - 1 - X	Champ F : 12 - 1 - 5 - X	Champ F : 12 - 1 - 5 - 2 - X
Champ F : 12 - X - 5	Champ F : 12 - 1 - X - 2	Champ F : 12 - 1 - 5 - X - 4
Champ F : X - 1 - 5	Champ D : 12 - 1 - X - X	Champ D : 12 - 1 - 5 - X - X
12 - 1 - 5 - 4 - 2	12 - 1 - 5 - 4 - 2 - 9	12 - 1 - 5 - 4 - 2 - 9 - 3

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'Es-Sénia
Mardi 03/11/2026

Paris QUARTE-QUINTE
9 – 1 – 5 – 7 – 10 /R. 3 – 4
QUARTE
G: 50 DA P: 15 DA T: 12 DA C: 11 DA
QUINTE
G: 40 DA P: 15 DA Q: 12 DA T: 11 DA